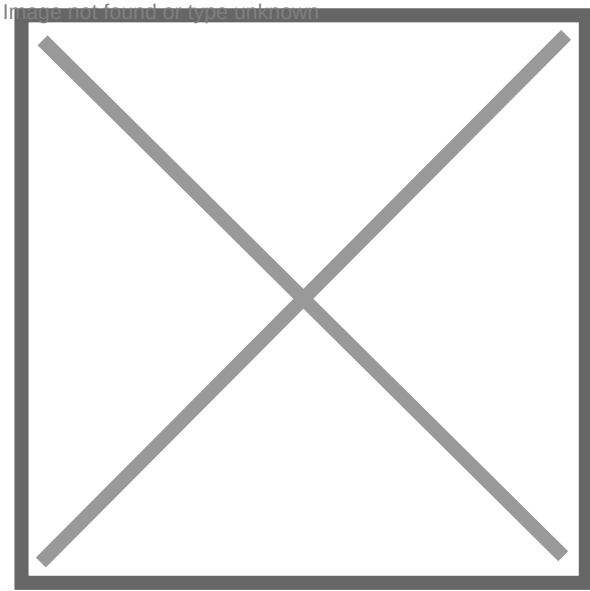




Gip - duree contrat de travail

Par **KERRIGUY**, le **25/01/2010 à 16:16**

Bonjour,
Dans le cadre d'un GIP, pouvez-vous me préciser qu'elle est la durée maximale d'un contrat de travail pour embaucher un ingénieur de recherche dans le cadre d'un contrat de recherche ?
Par ailleurs, toujours dans le cadre d'un GIP, savez-vous quels coûts complets ou marginaux doit-on appliquer dans le cadre de l'étude d'un contrat de recherche (étude financière).
Merci.